

Réf: Dossier 259617

Avis de constitution

SOCIETE « AMBRO IVOIRE AGRICOLE »

Siège Abidjan Vieux Cocody, Lot 36, Ilot Rue B36 du lycée technique

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2023, et enregistrés au CEPICI le 17/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMBRO IVOIRE AGRICOLE »

Objet : - L'exploitation agricole ;
- L'élevage , la pisciculture
- La commercialisation de produits vivriers et de légumes ; la production, l'exploitation et la commercialisation de Melons, de Pastèques de tous genres; l'importation de matières premières agricoles, animales et végétales ; l'exploitation de tous produits liés à l'objet social

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Vieux Cocody, Lot 36, Ilot Rue B36 du lycée technique

Dirigeant(s) M ADIABOUAH JOHANY BERTRAND
(COGÉRANT), Mme ADIABOUAH EMMANUELLA EPOUSE
COULIBALY (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06417 du 07/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans



Pour Avis

Le CEPICI